

ASSEMBLÉE NATIONALE

SIMPLIFIER ET RÉORIENTER LA POLITIQUE FAMILIALE VERS LE PREMIER ENFANT -
(N° 839)

AMENDEMENT

N ° AS21

présenté par

M. Bazin, rapporteur général, M. Bourdeaux, M. Le Fur, M. Hetzel, M. Ray, Mme de Maistre,
Mme Corneloup et M. Breton

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.